



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mars 2020

(Convocation du 28 février 2020)

Présents : MM. Mmes : Rémy **RABATEL**, Germinal **FLORES**, Christian **GUILLOT-JEROME**, François **AUGIER**, Christèle **BAS**, MME Bernadette **DURAND-GRATIAN** Margaret **CAVASIN**, Mireille **DENISSE**, , Laurent **LEROY** Gaëlle **LIERE**, Fabrice **QUILLON**,

Excusés : MM Franck **DURAND**, Julien **MEYNIER**,

Secrétaire de séance : Mme Christelle **BAS**

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 13

Ayant pris part à aux délibérations : 11

Date de la convocation : 28/02/2020

FINANCES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Délibération n°2020-005)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019, conforme au compte de gestion, et dont les résultats se présentent comme suit :

Budget de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2019	254 929.41 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat cumulé	254 929.41 €

Budget d'Investissement :

Solde d'exécution	-333 841.26 €
Résultat antérieur reporté	378 960.33 €
Résultat cumulé d'investissement	45 119.07 €

Le conseil municipal à l'unanimité

→ **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Affectation en réserves R 1068 en investissement	254 929.41 €
Report excédent d'investissement R 001	45 119.07 €

VOTE DES TAUX DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES 2020 (Délibération n°2020-006)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition 2020 de la taxe d'habitation et des taxes foncières et demande à celui-ci sa décision pour l'année 2020. L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

→ **DECIDE** de retenir les taux suivants pour l'année 2020 à l'unanimité

Taux de TAXE D'HABITATION 8,03 %

Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI 14,70 %

Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI 46,07 %

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2020 (Délibération n°2020-007)

Après lecture des propositions du budget primitif 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité

☞ **ADOpte** le budget primitif 2020 comme suit :

-	Dépenses et recettes de fonctionnement :	541 055, 00 €
-	Dépenses et recettes d'investissement :	936 280, 00 €

☞ **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire clôt la séance à 20h15

Signatures

Rémy RABATEL

Germinal FLORES

Christian GUILLOT-JEROME

François AUGIER

Christelle BAS

Margaret CAVASIN

Mireille DENISSE

Gaëlle LIERE

Fabrice QUILLON

Bernadette DURAND-GRATIAN

Laurent LEROY